

« Chauderons non merci » n'est pas simplement un mouvement de riverains qui défendent leur situation privilégiée, comme certains le prétendent; une grande partie de nos adhérents ne sont pas riverains ; ils veulent avant tout s'opposer à l'attitude irrespectueuse des autorités communales et cantonales envers l'environnement qui se traduit par le déni de la loi sur l'aménagement du territoire, dont le renforcement a pourtant été approuvé en mars 2013 par 2/3 des électeurs de St-Blaise.